

DEMI-PENSION COLLEGE

LE PASSAGE

Le passage au self est déterminé selon un planning affiché dans les cours et à l'entrée des réfectoires. Ce planning est à respecter. Il tient compte des emplois du temps de chaque classe et permet un bon déroulement de la demi-pension.

A 11h20 et 12h15 : Les 2 premières classes de la liste de passage doivent aller se ranger devant le self. Toutes les autres classes doivent attendre sur leur cour qu'un éducateur les appelle pour aller déjeuner.

Le repas terminé les collégiens regagnent directement leur cour dans le calme sans emprunter la galerie Chaminade afin de ne pas déranger les classes ayant cours.

LA CARTE DE DEMI-PENSION

La carte est fournie gratuitement aux élèves en début d'année. Toute carte cassée ou détériorée dont le code barre ne passe plus au point de contrôle sera retirée à l'élève. Celui-ci devra racheter une carte afin de pouvoir déjeuner (8 €).

Les élèves qui oublient leur carte, devront attendre que tous les autres élèves aient déjeuné, pour se présenter à la demi-pension.

Quatre oublis de carte dans un même trimestre entraîneront une consigne.

Toute carte perdue doit être signalée et remplacée au plus vite.

Lorsque la carte indique un crédit de zéro euro, celle-ci peut être retirée jusqu'à réapprovisionnement. Pour éviter ce retrait, nous vous conseillons d'alimenter la carte avec au moins cinq repas.

LES COULOIRS

L'accès aux couloirs et escaliers pendant la demi-pension est interdit. Tout collégien ne respectant pas cette règle pourra être sanctionné.

LES CARTABLES

Les collégiens doivent laisser leur cartable dans leur salle de cours ou les mettre dans les casiers situés dans la cour du collège, prévus à cet effet. En aucun cas les cartables ne doivent être déposés dans les couloirs, ni dans l'atrium du bâtiment Adèle.